

Saint-Just-Saint-Rambert

Face à une baisse du budget, l'opposition interroge la majorité

Ce jeudi soir, au conseil municipal, Jean-Paul Chabanny, le premier adjoint délégué aux finances a évoqué le budget primitif 2024 de la commune. Un budget qui inquiète l'opposition pour les années à venir.

Le sujet principal de la soirée a été abordé par Jean-Paul Chabanny, le premier adjoint délégué aux finances. Il s'agit de l'approbation du budget primitif 2024.

« Cette année notre budget de fonctionnement s'élève à 15 263 000 euros contre 14 760 000 euros en 2023 » entame le délégué aux finances. À propos de ces dépenses, la part en pourcentage consacrée aux achats, aux subventions, aux salaires... varie très faiblement par rapport à 2023.

Le poste des dépenses de fonctionnement le plus important est celui des salaires et charges. Il représente 54,1 % des dépenses. En effet, en 2024 il s'élève à 7 980 000 euros, contre 7 550 000 euros en 2023 et 6 818 000 euros en 2022.

« Notre marge de manœuvre s'est réduite sur 2023 et se confirme en 2024 »

« Le résultat de ce fonctionnement ce sont les virements à la section d'investissement qui s'élèveront à 500 000 euros contre 800 000 euros en 2023 et 1 400 000 en 2022. On sait que contenu des pro-



La commune de Saint-Just-Saint-Rambert a décidé de ne pas augmenter les taxes locales. Photo Anne-Laure Negro

blèmes de l'inflation, notre marge de manœuvre s'est réduite sur 2023 et se confirme en 2024 » a résumé le premier adjoint.

À propos des recettes, la part la plus importante concerne les contributions et taxes à hauteur de 10 023 000 euros (65,7 % des dépenses) contre 9 710 000 euros en 2023.

« Notre capacité d'autofinancement au fil des années se réduit : 2 370 000 euros en 2022, 2 000 000 euros en 2023 et 1 764 000 euros en 2024. Donc on est obligé de serrer le budget de fonctionnement. Ce qui va nous amener à avoir un budget d'investissement un peu moins important que ceux des exer-

cices précédents » conclut le 1^{er} adjoint.

Une information qui interroge l'opposition par la voix de Jean-Pierre Brat, : « d'année en année, on voit le résultat s'effriter et on voit la capacité d'autofinancement s'effriter. On a perdu presque 31 % de capacité d'autofinancement depuis 2022. Nous, on s'abstiendra sur ce budget. L'une des raisons ? C'est cette inquiétude sur l'avenir. »

Il poursuit : « il va falloir nous expliquer comment vous entendez redresser la situation ? Là, on est dans une situation où l'on subit. On subit des décisions gouvernementales, on subit la suppression de la taxe d'habitation qui a supprimé une souverai-

neté financière pour les collectivités. Sauf que nous, on le dénonce. Pour redresser la situation, il faudra soit tailler dans les investissements, soit faire des appels à l'emprunt, soit augmenter les impôts. »

« Oui, on s'est engagé à ne pas augmenter le taux d'imposition »

Sereinement, Jean-Paul Chabanny, lui répond : « oui, effectivement entre 2022 et 2024 on a une chute de notre capacité d'autofinancement. Personne n'avait prévu qu'en 2022, il y aurait un phénomène lié à une guerre qui allait entraîner une très forte augmentation des matières premières, une inflation...

Repère ► La commune souhaite réguler le nombre de pigeons

Lors du conseil municipal, Jean-Baptiste Chossy, maire délégué, a détaillé les différentes décisions dont la numéro 11 concernant les pigeons de la commune. En effet, cette dernière a décidé de réguler la population des pigeons. « Compte tenu du montant estimatif du marché, une procédure sans publicité, ni mise en concurrence a été lancée le 20 novembre 2023. Le marché a été attribué à l'entreprise Société régulation pour un montant maximum de 15 000 euros hors taxe d'une durée d'un an » a conclu Jean-Baptiste Chossy.

Oui, on s'est engagé à ne pas augmenter le taux d'imposition. Je rappelle que la base qui calcule la taxe foncière en 2023 a pris plus de 7,5 % et pour 2024, c'est encore 3,9 % d'augmentation de l'État. Donc c'est difficile de rajouter une augmentation sur une augmentation. Et nous, nous sommes engagés à ne pas endetter la commune. Donc nos programmes d'investissements sont étalés sur un, deux, voire trois exercices et les objectifs et le cap seront atteints. » Et le maire, Olivier Joly de conclure qu'il ne souhaitait pas rajouter de la pression fiscale et que c'est un budget qui permet d'investir dans l'avenir.

● Anne-Laure Negro



En partant de gauche M. Coskun, M. Robin, M. Brandmeyer, Mme Baudet et M. Carton lors de la réunion de chantier. Photo Yvette Charret

Périgneux • Le chantier du commerce multiservice avance

Dans le cadre de la revitalisation du centre bourg, la création d'un local commercial multiservice faisait l'objet du projet principal de ce mandat. La construction route de Chambles avance. Au rez-de-chaussée sur près de 200 m² le local commercial, stockage, espace fournil pour le pain, espace de vente et sanitaire.

Des logements et aussi des maisons en construction

À l'étage, sous l'égide de Bâtir et Loger, maître d'ouvrage délégué, M. Carton explique que trois appartements sont en cours de réalisation, un T3 (62 m) et deux T2. Également en construction, quatre maisons à deux niveaux, et aussi l'aménagement d'une cinquantaine de places de parking. M^{me} Baudet architecte de l'agence Ampère indique que fin de semaine prochaine le bâtiment sera hors air et hors d'eau. Pour la commune, le montant du projet local commercial et des parkings s'élève à environ 690 000 €.